CREPS PACA

Passion sportive, excellence éducative !

Région PACA

Boule FFSB Lyonnaise

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Formation aux métiers du sport

Aix-en-Provence

Session 2017-2018

DEJEPS

Diplôme de niveau III

Sport Boules

Pour devenir

Le titulaire du DEJEPS exerce des missions d'entraînement ou de coordonnateur technique. Le DEJEPS confère à son titulaire les compétences pour :
- concevoir des programmes de perfectionnement dans la discipline ;
- coordonner la mise en œuvre d'un projet de perfectionnement dans la discipline ;
- conduire une démarche de perfectionnement dans la discipline ;
- conduire des actions de formation de cadres dans la discipline.

Pour qui ?

- être majeur ;
- avoir une expérience de pratiquant d'une saison sportive, et une expérience d'encadrement en Sport Boules de 150 heures sur les trois dernières années ;
- être licencié et pratiquant dans un club de Sport Boules.

Dates et durée de formation

Du lundi 28 août 2017 au vendredi 29 juin 2018

1330 heures réparties comme suit :
- 630 heures en centre (CREPS) ;
- 700 heures en entreprise.

Toutes les formations aux diplômes « jeunesse, éducation populaire et sport (JEPS)» sont organisées sur le mode de l'ALTERNANCE avec des temps de formation « en centre » (CREPS) et des temps de formation « en situation professionnelle » dans une structure (entreprise, association) et sous la responsabilité d'un tuteur qualifié.
Un positionnement à l'entrée vise à situer le candidat par rapport à son projet professionnel et à ses acquis afin d'établir son projet personnalisé de formation.

Tests de sélection

Lundi 26 juin et mardi 27 juin 2017
Séance pédagogique, écrit et oral

Tests des exigences préalables

Séance pédagogique + démonstration technique + dossiers + attestations

Date du positionnement

Du lundi 3 au vendredi 7 juillet 20016

Contenu de la formation

Le DE JEPS Sport Boules est mutualisé
avec le « DE JEPS Athlétisme »

UC transversales :
UC1 : concevoir des programmes de perfectionnement dans la discipline ;
UC2 : coordonner la mise en œuvre d'un projet de perfectionnement dans la discipline.

UC de la mention :
UC3 : conduire une démarche de perfectionnement dans la discipline ;
UC4 : encadrer en sécurité dans la discipline.

Inscriptions

http://www.creps-paca.sports.gouv.fr
Nos formations en un coup d'oeil

Date limite d'inscription

Vendredi 26 mai 2017

Nombre de places

20 places
Sous réserve d'un minimum garantissant le maintien de la formation

Tarifs

Formation avec prise en charge* : 5 040 €
Formation sans prise en charge : 7 560 €

Frais administratifs de dépôt de dossier : 20 €

**Prise en charge employeur, OPCA, club, etc.*

Financement de formation
http://www.creps-paca.sports.gouv.fr/la-formation/les-modalites-de-financement-de-prise-en-charge/

+ d'infos

Site web dédié à la formation du CREPS
http://www.formaboules.com/educateurs/dejeps

Hébergement et restauration
http://www.creps-paca.sports.gouv.fr/accueil-et-reservations/accueil-aix-en-provence/infrastructures-du-site-daix/

CREPS PACA - Site d'Aix-en-Provence
62 chemin du viaduc
13098 Aix-en-Provence cedex 2

Secrétariat
Corinne ESCANDE Tél : 04 92 93 80 20
corinne.escande@creps-paca.sports.gouv.fr

Coordonnateurs de la formation
Lionel ABERT Tél : 06 11 18 42 77
lionel.abert@sfr.fr
Eric QUENTEL Tél : 04 92 93 80 26
eric.quentel@creps-paca.sports.gouv.fr

DEJEPS
Diplôme de niveau III

Sport Boules

Réglementation
http://www.sports.gouv.fr/emplois-metiers/decouvrir-nos-offres-de-formations/